

Conseil communal de Lausanne

Rapport de la commission N° 63

chargée de l'examen du préavis N° 2025/51 - Requalification de l'avenue de Tivoli, du carrefour de Montelly et de Chauderon Sud - Demande de crédits d'études.

Présidence :	Mme Karine Beausire Ballif (soc.)
Membres présents :	Mme Paola RICHARD-DE PAOLIS (rempl. Mme Astrid LAVANDEROS (soc.)) ; M. Roland PHILIPPOZ (soc.) ; M. Serge TALLA (soc.) ; M. Valéry BEAUD (Les Verts) ; Mme Tatiana TAILLEFERT (rempl. Mme Alexandra GERBER (Les Verts)) ; M. Jean-Claude SEILER (PLR) ; Mme Françoise PIRON (rempl. Mme Anouck SAUGY (PLR)) ; Mme Marlène BERARD (PLR) ; M. Johan PAIN (EàG) ; M. Jean-Marc BEGUIN (rempl. M. Vincent VOUILLAMOZ (v'lib.)) ; Mme Patrizia MORI (UDC).
Membres excusés :	M. Olivier THORENS (Les Verts) ; M. Günter HANISCH (UDC).
Municipale :	Mme Florence GERMOND, Municipale en charge de FINANCES ET MOBILITE.
Invité :	M. Patrick ETOURNAUD, chef du Service de la Mobilité et de l'aménagement des espaces publics.
Notes de séances :	Mme Marion CENTELIGHE.

Lieu : Bâtiment Chauderon 9, salle de conférence FIM 1^{er} étage.

Date : 05.03.2026 - Début et fin de la séance : 16h33 – 16h46.

La Municipalité sollicite en ce jour un crédit de 1'950'000. -- pour œuvrer à la requalification du secteur situé entre l'avenue Tivoli et les deux carrefours de Montelly et de Chauderon Sud. Elle ajoute que la Municipalité désire avancer sur ce projet afin de développer une entrée de ville plus conviviale.

Discussion générale

Plusieurs commissaires sont favorables au préavis et souligne l'importance des intentions de ce projet dans le sens d'une requalification des axes peu accueillants et attrayants que sont l'avenue de Tivoli, du carrefour de Montelly et de Chauderon Sud.

Un commissaire demande ce qui est fait en aval et en amont du tronçon concerné.

Madame la Municipale en charge de Finances et Mobilité répond que des projets annexes ont été évoqués à la page 6 du rapport. Elle précise qu'un rapport préavis pour des crédits d'étude concernant l'aménagement de la place Chauderon et les casernes pour préparer l'arrivée du M3 sera bientôt présenté. Elle ajoute qu'une coordination de travail est en place avec la commune de Prilly pour une requalification de l'avenue du Chablais.

Une commissaire revient sur le postulat des *rues écoles* et en particulier le cas du chemin des Croix-Rouges qui traverse un collège. Elle espère que la requalification de cette rue améliorera de façon ambitieuse cette situation.

Chapitre 7. Communication :

Une commissaire souligne que la communication devra être soignée car le sujet est très vaste.

Chapitre 9 : Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap :

Une commissaire demande comment l'accessibilité des personnes en situation de handicap va être dirigée sur l'avenue de Tivoli, la route ayant un fort dénivelé.

Madame la Municipale en charge de Finances et Mobilité, explique que les orientations sont données au mandataire pour les études. A ce stade, elle n'a pas encore de solutions concrètes à donner.

Monsieur le chef de service de la Mobilité et de l'aménagement des espaces publics répond que ces intentions seront soumises au groupement de mandataires et qu'elles sont donc intégrées au processus du projet.

En conclusion, Madame la Municipale en charge de Finances et Mobilité explique que l'avenue est dotée d'un piètre aménagement actuellement et que, par conséquent, la marge d'amélioration est conséquente, ce qui est en quelque sorte rassurant. Elle insiste sur le fait que les questions d'accessibilités sont au centre du projet.

Chapitre 11 : Conclusions :

Vote conclusions 1 à 3 : 8 OUI 1 NON 3 ABST

La séance est levée à 16h46.

Lausanne, le 18 mars 2026

La rapportrice :
Karine Beausire Ballif (soc.)

